

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 14 AOÛT 1851.

EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE ⁽¹⁾.

ART. 7 du projet de la section centrale.

Amendement présenté par M. ROLIN.

Diviser le numéro 4 comme suit :

- | | |
|--|-----------|
| 4. Continuation du canal de Deynze à la mer du Nord vers Heyst, fr. | 3,000,000 |
| 5. Approfondissement du canal de Gand à Bruges, en vue d'en mettre le tirant d'eau en rapport avec celui du canal de Bruges à Ostende. | 500,000 |

Modifier la rédaction et le chiffre du n° 10 devenu le n° 11, comme il suit :

- | | |
|--|-----------|
| Travaux au chemin de fer de l'État, pour l'exécution de stations, hangars, remises à locomotives, loges de gardes, doubles voies et extension du matériel de l'exploitation. | 3,000,000 |
|--|-----------|

(1) Projet de loi, n° 250.

Rapport, n° 286.

Amendements, nos 292, 293, 294 et 297.

Rapport sur une pétition, n° 295.